

# Assemblée Générale

## Assemblée Générale

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2021 A PLESCOP**

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :

Il accueille tous les Présidents ou représentants de clubs et leur souhaite la bienvenue en cette période particulièrement perturbée par la crise sanitaire.

Il présente les excuses de :

- Monsieur Gilles ERB, Président de la Fédération Française
- Monsieur Loïg CHESNAY GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne
- Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président chargé des sports du Conseil Régional
- Monsieur David LAPPARTIENT, Président du Conseil Départemental du Morbihan
- Monsieur Denis BERTHOLOM, Conseiller Départemental du Morbihan
- Monsieur Yves BLEUNVEUN, Maire de GRANDSCHAMPS
- Madame Dominique LE MEUR, 1<sup>ère</sup> Maire adjointe de GRANDCHAMPS
- Madame Anne-Laure PRONO, Maire-adjoint aux sports et à la vie associative de GRANDCHAMPS
- Madame Noëlle CHENOT, Adjointe aux sports de la communauté du golfe du Morbihan/Vannes/Agglomération.
- Monsieur Yannick MORIN, Président du C.R.O.S. BRETAGNE
- Messieurs Henri DIRER, Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIER, Francis THOMAS, Présidents d'Honneur de la LBTT
- Messieurs Robert JOUAN et Pierre SALAÛN, Vice-Présidents d'Honneur de la LBTT
- Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT
- Monsieur Michel MACÉ, vérificateur aux comptes
- Madame Sophie BODIN, Vice-présidente de la Ligue de Bretagne
- Monsieur Christophe CATTEAU, Président du club de Plescop

Il salue la présence de :

- ❖ Monsieur Simon UZENAT, Conseiller au Conseil Régional de Bretagne
- ❖ Monsieur Loïc LE TRIONNAIRE, Maire de PLESCOP
- ❖ Monsieur Serge LE NEILLON, Maire-adjoint aux sports à la commune de PLESCOP
- ❖ Monsieur Philippe BUSSON, représentant du club organisateur
- ❖ Monsieur Claude BROSSARD, Président d'Honneur de la LBTT.
- ❖ Monsieur Alain TRICOIRE, Président du Comité des Côtes d'Armor
- ❖ Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Illes et Vilaine et Secrétaire Général de la LBTT
- ❖ Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan
- ❖ Monsieur Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère
- ❖ Monsieur Didier BEGES, Membre du Conseil de l'ordre de la Ligue de Bretagne

- ❖ Messieurs Michel COAT et Michel TALARMAIN, Vice-présidents d'Honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur André PANNETIER, Trésorier d'honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur Michel KERDONCUFF, Vice-président de la LBTT
- ❖ Monsieur Joël LE DIOURON, Trésorier Général de la LBTT
- ❖ Des Membres du Conseil de Ligue de la LBTT
- ❖ Des salariés de la Ligue de Bretagne et du Conseiller Technique National, Kenny RENAUX.

Cette saison, plusieurs personnes de nos amis ou de nos proches nous ont malheureusement quittés, je citerai de mémoire :

- Jacques SECRÉTIN 71 ans :  
Son décès a créé la stupéfaction dans le monde pongiste car c'était le plus grand ambassadeur de notre discipline sportive et au-delà de son palmarès impressionnant et inégalable, il est toujours resté d'une très grande simplicité, très abordable pour tous les pongistes passionnés qui ont souhaité l'approcher.  
Il a eu l'occasion de venir à de nombreuses reprises en Bretagne où il a toujours été accueilli avec les honneurs dus à son rang. Il va beaucoup nous manquer car qui ne connaissait pas Maître Jacques même au-delà des initiés dans toute la France. Ce sont beaucoup de souvenirs qui remontent à la surface avec ce grand serviteur du Ping.
- Je citerai également :
  - Alain ALADAME, très bon joueur de Saint-Pol de Léon qui a été classé 20 par le passé, très connu chez les vétérans avec de nombreux titres.
  - Jean-Paul BOUDEVILLE plus connu sous le nom de PAPY PONG qui s'est éteint à 102 ans.
  - La mère de Benoit GOURIOU, arbitre régional
  - Le beau-père de Kenny RENAUX, notre CTN
  - Yves ARZUR, 97 ans, le compagnon de route de Daniel LE CLÉACH qui est à l'origine de la création du District Finistère-Sud et du Comité du Finistère
  - Jean-François AMIRY, 60 ans, dirigeant finistérien et arbitre et juge-arbitre régional très dévoué qui a également effectué deux mandats au sein du Conseil de Ligue.
  - Françoise LECHEVALIER, très bonne joueuse qui a officié comme dirigeante au sein du Comité du Morbihan et dans de nombreux clubs.
  - La Mère de Julien DESMOULIÈRE qui est actuellement entraîneur au sein du club de Plescop.

J'ai certainement oublié quelques personnes pour lesquelles quelques-uns d'entre nous se sentaient proches, aussi, je vous propose de vous lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Je remercie Philippe BUSSON, représentant du club de Plescop et Patrick PASCO, Président du Comité Départemental du Morbihan de nous accueillir et je les invite chacun à leur tour à vous prononcer quelques mots d'accueil :

Intervention de Philippe BUSSON, Vice président de l'ES PLESCOP TT

Philippe BUSSON nous présente à l'aide d'un power-point son association retraçant sa création, ses objectifs, son fonctionnement et ses projets :

AG LBTT - 2021/09/25 - PLESCOP



► PETITE PRESENTATION DU CLUB

► ENTENTE SPORTIVE DE PLESCOP TENNIS DE TABLE



AG LBTT - 2021/09/25 - PLESCOP



► DERNIERE INFO POUR LA ROUTE

E.S. PLESCOP  
TENNIS de TABLE



► Un nouveau CO-PRESIDENT : Jérôme GAUVRIT, depuis Lundi soir dernier.

Intervention de Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan :

Patrick PASCO présente rapidement un état des lieux de l'activité du Comité Départemental du Morbihan et accueille avec plaisir la Ligue de Bretagne.

Intervention de Monsieur Serge LE NEILLON Adjoint aux Sports de PLESCOP :

Monsieur Serge LE NEILLON souhaite la bienvenue à tous les participants et profite de cette Assemblée Générale pour annoncer la construction d'infrastructures à destination des sports de raquette dont le tennis de table.

## **1. ADOPTION DU PV DE L'AG DE GRACES DU 26 SEPTEMBRE 2020**

Le PV est adopté à l'unanimité

## **2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs les représentants de clubs,

Je vous avais quitté la saison précédente après avoir connu une fin de saison chaotique en espérant que nous puissions reprendre la saison dans de bonnes conditions mais nous avons vite dû nous rendre compte que la saison 2020/2021 serait une saison presque blanche sans aucune compétition et avec des ouvertures de salle très limitées en fonction des différents publics à accueillir.

Je ne vous cache pas que c'est aussi éprouvant pour les dirigeants de gérer les affaires quand nous n'avons pas d'épreuves à diriger et que nous ne pouvons pas nous réunir normalement.

Nous avons poursuivi l'utilisation de la Visio-conférence en remerciant la Fédération d'avoir continué à prendre en charge un abonnement à Zoom.

J'en profite également pour remercier tous mes collaborateurs du Bureau et du Conseil de Ligue ainsi que les salariés pour leur patience et leur compréhension dans cette période difficile.

Récemment, nous avons eu l'occasion de féliciter Vivien SAUVAGE que la Ligue de Bretagne avait embauché, il y a sept ans, et qui a terminé premier du concours de professorat de sport.

La Ligue l'a toujours accompagné dans sa formation et nous sommes quelque part fiers d'apporter notre contribution à l'encadrement de notre fédération.

Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles fonctions comme responsable adjoint du Pôle France à Nantes.

Comme indiqué sur le rapport du Secrétaire Général, nous observons cette saison une perte de 3 000 licenciés.

Si la perte est relativement limitée pour nos compétiteurs, c'est moins le cas pour nos loisirs et pour nos jeunes qui ont très mal vécu ces frustrations.

Sachant que tous les ans nous avons un TURN-OVER se situant entre 20 et 30 %, c'est tout une génération de jeunes joueurs que nous n'avons pas pu accueillir cette saison.

Cela a forcément des répercussions financières sur ces deux saisons et nous avons procédé à des remboursements que je ne vais pas vous énumérer pour ne pas faire redondance avec le rapport de notre Trésorier Général.

Chaque structure a été confrontée aux mêmes problèmes et je suis convaincu que chacun a contribué à sa manière pour rassurer ses adhérents et pour favoriser la reprise de notre activité.

Le résultat positif de la saison précédente ainsi que l'appel aux fonds de solidarité de l'État va nous permettre pour la Ligue de Bretagne de compenser nos manques à gagner et de participer à cette reprise.

Nous démarrons donc une nouvelle saison avec des conditions de reprise ne seront pas encore complètement réunies pour retrouver tous les licenciés.

La possession d'un "passe sanitaire" va s'avérer indispensable pour pouvoir participer à nos épreuves et pour diverses raisons tout le monde ne souhaitera pas forcément rejoindre rapidement nos salles de sport.

Nous sommes toutefois tous animés par la volonté de favoriser la relance de l'activité dans les clubs. Là encore, des plans de relance ont été étudiés et mis en œuvre à chaque niveau des différentes instances selon leurs moyens, leurs sensibilités et leurs orientations décidées dans leurs conseils d'administration.

La Ligue de Bretagne lors de la réunion de son dernier Conseil de Ligue réuni le 19 juin 2021 a souhaité faire un geste fort en direction des licenciés et principalement des jeunes qui sont l'avenir de notre discipline.

Il a ainsi été décidé, qu'en plus du gel des tarifications pour la deuxième année consécutive, de rendre gratuite la part Ligue sur toutes les licences allant de poussins à cadets et d'une réduction de 20% pour les autres catégories, et ce pour l'ensemble des clubs bretons.

L'ensemble des mesures sur les deux saisons (2020/2021 et 2021/2022) représente une somme estimée à plus de 118 000 €.

Qu'elle soit perçue comme suffisante ou non, cette disposition est historique pour la Ligue.

D'autant que, dans une année où la visibilité sera moindre, nous devons toujours nous acquitter, comme les clubs employeurs et les comités, d'une charge fixe (regroupant notre masse salariale et notre fonctionnement).

Sur la saison nous avons toutefois maintenu une certaine activité sachant que les missions sont un peu différentes des Comités Départementaux en limitant le chômage partiel pour les salariés et en favorisant le télétravail.

Le Pôle Espoir a continué à fonctionner, nous avons tant bien que mal assuré quelques formations notamment celle à distance que Kenny vous décrira tout à l'heure et nous avons aussi relayé toutes les actions émanant de notre Fédération en participant aux réunions.

Malgré l'absence d'épreuves sportives, nous avons maintenu un niveau élevé dans la transmission des informations et dans la communication sur les réseaux sociaux et je remercie Kévin pour le travail réalisé. Vous avez maintenant une newsletter mensuelle que vous recevez régulièrement avec un maximum d'information.

Pour l'ANS, cette année, 22 clubs au lieu de 14 l'année dernière ont bénéficié des aides ANS et nous avons pu organiser deux Visio conférences pour les clubs ayant des bilans à présenter et pour ceux qui rédigeaient un dossier pour la première fois.

Nous devons également dans le cadre du PST organiser en collaboration avec chaque Comité des regroupements afin de vous aider à construire et à rédiger vos propres projets dans la perspective de vous aider à développer votre association et à vous rendre éligibles aux aides qui vous sont proposées.

Permettez-moi d'insister pour qu'il y ait un maximum de structures à déposer des dossiers afin que notre Ligue soit davantage prise en considération dans ses demandes vis-à-vis du niveau national.

Le dossier LABEL a également bien avancé et nous sommes montés sur le podium grâce au suivi réalisé par Kévin. Actuellement nous venons de changer de logiciel fédéral en passant de SPID V1 à SPID V2 et il faudra attendre un ou deux mois avant que les demandes de labellisations puissent à nouveau être enregistrées. Des mesures d'incitation à la labellisation vont prochainement être étudiées.

Cela rentre dans les mesures d'accompagnement des clubs en privilégiant notamment les actions tournées vers le développement ayant comme objectif de retrouver notre nombre de licencié(e)s.

Nous avons réalisé cette saison les tenues d'arbitres régionaux grâce à une parfaite collaboration avec les comités départementaux et je les en remercie vivement ainsi que notre ami Jean-Luc POTDEVIN qui a mené le dossier de main de maître avec la collaboration étroite de Michel KERDONCUFF pour ce qui a été de trouver un partenaire.

La Fédération a mis en place plusieurs opérations PING TOURS, ÉTÉ PING, PASSPING, CARTE-PASSERELLES dont plusieurs d'entre-vous en ont bénéficié.

Des aides à l'emploi et des conventions sont également à l'étude auprès de la Fédération et nous restons très attentifs à tout ce qui pourra dynamiser notre activité et vous aider à vous développer.

Il existe également le PASSPORT pour les familles qui touchent l'ARS sachant que les associations concernées doivent s'inscrire à COMPTE-ASSO.

La Ligue reste à votre disposition pour vous guider dans toutes ces démarches.

Nous perdons malheureusement une équipe de Pro féminine malgré notre insistance auprès de la Fédération pour faire preuve de mansuétude dans ce contexte difficile ou tout le monde n'était pas à égalité mais je ne doute pas un instant que cette équipe retrouve le haut de la pyramide rapidement.

Je tenais à remercier tous nos partenaires institutionnels et privés et plus particulièrement le Conseil Régional qui a fait preuve de compréhension en maintenant la totalité de ses aides.

Je remercie aussi la presse en sachant que nous pourrons compter sur elle lors des prochains championnats de France individuels seniors organisés par le club de CESSON et la Fédération.

Je compte sur vous pour en parler autour de vous et pour démontrer une fois de plus qu'en Bretagne nous savons remplir nos salles.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise et sachez que la Ligue reste à vos côtés pour redresser la barre et retrouver une activité normale.

Un grand merci à vous tous pour tout le travail que vous réalisez et également merci de votre attention.

**Renan THEPAUT**  
Président de la LBTT.

### **3. PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE**

Deux personnes se sont présentées sur des postes vacants AU Conseil de Ligue :

M. Dominique DREYER, dans le collège général

Mme Françoise DREYER, dans le collège féminin

### **4. PROCLAMATION DES RESULTATS DU VOTE**

M. Dominique et Mme Françoise DREYER sont élus au Conseil de Ligue jusqu'à la fin de l'Olympiade

### **5. RAPPORT DU TRESORIER GENERAL ET PRESENTATION DU BILAN**

#### **EXERCICE BUDGETAIRE 2020-2021**

**Mesdames, Messieurs, Chers amis pongistes**

Vous avez été destinataires, à la mi-septembre, des documents comptables de l'exercice 2020/2021.

Les Comptes annuels de l'exercice 2020-2021 que l'on vous a fait parvenir se caractérisent par les données suivantes :

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>485 075 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>492 551 €</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>- 7 476 €</b>

**Deux constats importants sont à relever :**

- **Cet exercice est déficitaire après plusieurs exercices excédentaires**
- **Les produits de cet exercice sont en diminution de 20% par rapport à l'exercice précédent, alors que les dépenses de cet exercice sont en diminution de 12%**

**L'impact de la Covid sur l'activité sportive est très significatif sur l'exercice budgétaire 2020-2021**

## **I – PRODUITS 2020-2021**

### **Chiffre d’Affaires (vente de marchandises et production vendue de services)**

Exercice 2019 - 2020	115 330 €
<b>Exercice 2020 - 2021</b>	<b>71 646 €</b>

\* Les ressources liées aux stages sportifs et techniques ont chuté de 32 500€

### **Subvention d’exploitation (subventions Etat, Conseil Régional, ANS)**

Exercice 2019- 2020	65 575 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>65 969 €</b>

### **Autres Produits (affiliations, licences, mutations)**

Exercice 2019- 2020	415 236€
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>339 804 €</b>

\*Le nombre de licences a fortement chuté durant cette saison et les ressources liées aux licences baissent de 69 000€

### **TOTAL DES PRODUITS 2020-2021**

Exercice 2019- 2020	599 753 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>480 821 €</b>

## **II - CHARGES 2020-2021**

### **Achats de marchandises (matériel sportif, balles...)**

Exercice 2019- 2020	17 031 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>15 446 €</b>

### **Autres achats et charges externes (hébergement, déplacements stages et compétitions...)**

Exercice 2019- 2020	147 876 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>80 071 €</b>

\* Impact très significatif du très faible nombre de stages et de compétitions sur les frais d’hébergement et de déplacement.

### **Impôts et Taxes (taxes foncières)**

Exercice 2019- 2020	2 577 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>2 506 €</b>

### **Salaires et traitements**

Exercice 2019- 2020	123 833 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>123 318 €</b>

### **Charges sociales sur les salaires**

Exercice 2019- 2020	34 129 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>19 100 €</b>

Réduction significative des charges Urssaf liées au Covid ( -16430€)

### **Dotations aux amortissements**

Exercice 2019- 2020	14 653 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>14 653 €</b>

### **Dotations aux Provisions**

Exercice 2019-2020	3 224 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>37 342 €</b>

\*Provision liée à la décision de renoncer à des ressources de licenciement en 2021-2022

### **Autres Charges (aides aux clubs, comités, sportifs ; licences...)**

Exercice 2019- 2020	214 833 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>199 212€</b>

### **TOTAL DES DEPENSES 2020-2021**

Exercice 2019- 2020	559 374 €
<b>Exercice 2020-2021</b>	<b>492 551 €</b>

## **RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES**

### **LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES SUR LA SAISON 2020/2021**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la vérification des comptes qui m'a été confiée par les représentants de votre Ligue, j'ai ainsi procédé ce jour à l'examen des différents documents financiers qui m'ont été remis par le Cabinet QUINIOU, la comptable Nadine LEROUX et le trésorier Joël LE DIOURON.

J'ai pu obtenir toutes les réponses et explications détaillées concernant mes demandes.

Sur la base des contrôles et analyses ainsi effectués j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette A.G. et qui font apparaître un résultat net de – 7476€ sont sincères et véritables et reflètent ainsi une image fidèle de la situation comptable et financière de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table à la clôture de cet exercice arrêté au 30/06/2021.

Rennes, le 13 septembre 2021

**Michel MACE**

## 6. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES

Les comptes 2020/2021 sont adoptés à l'unanimité

## 7. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

### BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

	Exercice 2018/2019	Exercice 2019/2020	Exercice 2020/2021	Prévisionnel 2021/2022
<b><u>PRODUITS</u></b>				
Ventes marchandises	11 614 €	14 413 €	6 684 €	<b>12 000</b>
Production vendue de services	113 396 €	100 916 €	64 959 €	<b>100 000</b>
Remboursement formation			1 260 €	
Subventions d'exploitation	58 430 €	65 575 €	65 969 €	<b>66 000</b>
Transfert de charges	4 562 €	3 611 €	2 145 €	<b>3 000</b>
Autres produits	397 281 €	415 236 €	339 804 €	<b>342 000</b>
Produits financiers participa	1 465 €	562 €	2 050 €	<b>1 300</b>
Produits exceptionnels	1 238 €	327 €	2 204 €	<b>350</b>
<b>TOTAL ARRONDI</b>	<b>587 986 €</b>	<b>600 640 €</b>	<b>485 075 €</b>	<b>524 650 €</b>
<b><u>CHARGES</u></b>				
Achats Marchandises	13 920 €	17 031 €	15 446 €	<b>16 000</b>
Autres Achats et Charges ext.	187 487 €	147 876 €	80 071 €	<b>156 500</b>
Impôts Taxes	2 664 €	2 577 €	2 506 €	<b>2 600</b>
Salaires et traitements	103 933 €	123 833 €	123 318 €	<b>125 500</b>
Charges salariales	37 896 €	34 129 €	19 100 €	<b>35 000</b>
Dotations aux amortissements	15 906 €	14 652 €	14 653 €	<b>14 650</b>
Dotations aux provisions	3 823 €	3 224 €	37 342 €	<b>500</b>
Autres charges	212 860 €	214 832 €	199 212 €	<b>210 000</b>
Intérêts emprunts	1 517 €	1 220 €	892 €	<b>900</b>
Charges exceptionnelles			10 €	
<b>TOTAL ARRONDI</b>	<b>580 006 €</b>	<b>559 374 €</b>	<b>492 550 €</b>	<b>561 650 €</b>
<b><u>Ce prévisionnel 2021-2022 est établi sur les bases suivantes :</u></b>				

- Stabilité des emplois salariés

- Activité sportive et technique avec un retour à la normale
- Maintien des subventions
- Respect des engagements pris par la Ligue sur les aides à la relance

Comme vous pouvez le constater, ce budget est déficitaire à hauteur de 37 000 €, prenant en compte le montant des aides décidées par la Ligue de Bretagne de Tennis de Table pour 2021-2022, non compensées par de nouvelles ressources.

**En conclusion :**

Lors de cette année 2020-2021 chargée d'évènements exceptionnels, en tant que nouveau trésorier de la ligue l'apprentissage a été délicat et accéléré.

J'espère toutefois avoir répondu aux attentes liées à cette responsabilité.

La continuité assurée par notre secrétaire comptable Nadine LEROUX a été essentielle. Comme le disait mon prédécesseur « sa compétence est un atout majeur ».

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite à toutes et à tous de vivre une très bonne saison sportive 2021-2022

**Le trésorier général de la L.B.T.T.**

**Joël LE DIOURON**

**8. VOTE ET APPROBATION DU BUDGET**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

**9. DESIGNATION ET VOTE D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES**

Michel MACE est reconduit comme vérificateur aux comptes pour la saison 2021-2022

# 10. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

## Rapport d'activité 2020-2021

### LICENCES

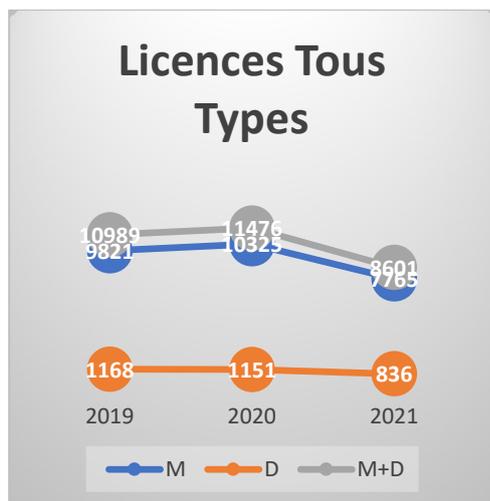
Pour l'année 2019/2020

	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	984	2 510	2 273	1 523	7 290
Promotionnelles	718	1 156	1 389	923	4 186
<b>Total</b>	<b>1 702</b>	<b>3 666</b>	<b>3 662</b>	<b>2 446</b>	<b>11 476</b>

Pour l'année 2020/2021

	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	729	2 070	1 800	1 316	5 915
Promotionnelles	494	750	877	565	2 686
<b>Total</b>	<b>1 223</b>	<b>2 820</b>	<b>2 677</b>	<b>1 881</b>	<b>8 601</b>





#### L'activité statutaire.

Le Conseil de Ligue s'est réuni 4 fois :

Le 02 octobre 2020 en Visio-conférence  
 Le 31 octobre 2020 en Visio-conférence  
 Le 10 avril 2021 en Visio-conférence  
 Le 19 juin 2021 à Pontivy (56)

Le bureau directeur s'est réuni 5 fois :

Le 21 novembre 2020 en Visio-conférence  
 Le 18 janvier 2021 en Visio-conférence  
 Le 05 février 2021 en Visio-conférence  
 Le 19 février 2021 en Visio-conférence  
 Le 09 avril 2021 en Visio-conférence  
 Le 08 juin 2021 en Visio-conférence

Réunions dossier A.N.S. en visioconférence

Le 08 avril 2020  
 Le 27 avril 2021  
 Le 03 mai 2021  
 Le 27 mai 2021

Réunion de Zone 1 et 2 en présentielle à Carquefou (44)  
 Le 17 juin 2021

Un grand merci à Isabelle et Nadine pour le travail effectué, leur efficacité et leur gentillesse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2021-2022.

**Secrétaire Général**

## **11. TAUX DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

<b><u>Comités</u></b>	<b><u>Nbre de clubs</u></b>	<b><u>Nbre de voix</u></b>	<b><u>Nbre de clubs présents</u></b>	<b><u>Nbre de voix</u></b>
CD22	35	88	09	36
CD29	71	71	17	66
CD35	75	75	13	48
CD56	150	55	15	56
<b>TOTAL</b>	<b>636</b>	<b>236</b>	<b>54</b>	<b>206</b>

## **12. RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **A - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON 2019-2020**

#### **1- PREAMBULE**

Mesdames et Messieurs les représentants de clubs.

Comme il est de coutume, je vais vous présenter le compte rendu de la commission sportive régionale pour la saison écoulée. Crise sanitaire oblige, celle-ci s'est arrêtée prématurément au début du mois de novembre 2020 au bout de 3 journées du championnat par équipes.

Le 1<sup>er</sup> tour du critérium fédéral a tout de même pu se dérouler en Bretagne au mois d'octobre, de même que le 1<sup>er</sup> tour de nationale 2 pour notre zone.

Enfin, la fédération a organisé, au mois de juin 2021, les championnats de France jeunes 2020 qui n'avaient pas pu se dérouler la saison précédente. Ceux-ci ont eu lieu en petit comité avec des tableaux réduits.

La CSR s'est réunie 11 fois en visioconférence dans la saison, au gré des décisions gouvernementales et fédérales.

Je vais commencer par vous faire le point sur les compétitions qui ont pu se dérouler la saison dernière. Ensuite, je vous communiquerai quelques petits changements de règlement qui interviennent pour cette saison. Enfin, je ferai le point sur la saison à venir et les conditions de la reprise qui ont été portées à notre connaissance à ce jour.

## 2- SAISON 2020-2021

### 2.1- Championnat PRO

C'est la seule épreuve qui a pu se dérouler à peu près normalement et être menée à son terme. La saison dernière, nous étions représentés par 3 clubs dans le championnat Pro, la GV HENNEBONT en Pro A masculine, QUIMPER CTT en Pro féminine et THORIGNE-FOUILLARD TT en Pro B masculine.

La GV HENNEBONT a terminé à la 4<sup>ème</sup> place du championnat de Pro A masculine et a atteint les ¼ de finale de la ligue des champions, ce dont on peut les féliciter.

QUIMPER CTT a terminé à la 12<sup>ème</sup> et dernière place du championnat de Pro féminine et redescendra, hélas, en nationale 1 pour cette saison. Souhaitons-leur de remonter le plus vite possible.

THORIGNE-FOUILLARD TT a terminé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat de Pro B ; ce qui est un résultat honorable, même si l'objectif avoué était plutôt la montée en Pro A.

### 2.2- Championnat national féminin

Six équipes bretonnes ont démarré la saison dans le championnat national féminin dont 2 en N1 ; ce qui représente une équipe de moins que la saison précédente.

Pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison à venir, toutes les équipes repartent au même niveau. A celles-ci, il faut ajouter l'équipe 1 de QUIMPER CTT qui descend de Pro. Il y aura donc 7 équipes bretonnes en nationale dont 3 en N1.

### 2.3- Championnat national masculin

Quinze équipes bretonnes ont démarré la saison dans le championnat national masculin dont 2 en N1. Cela représente donc une équipe de moins par rapport à la 2<sup>ème</sup> phase de la saison précédente.

Pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison à venir, toutes les équipes repartent au même niveau. Il y aura donc 15 équipes bretonnes en nationale dont 2 en N1.

### 2.4- Championnat régional féminin

Cinq équipes ont démarré la saison dans la poule de pré-nationale féminine.

Pour la saison qui débute, malgré l'arrêt de TT AL PLOUMAGOAR, il y aura 6 équipes en pré-nationale féminine. En effet, cet arrêt a été compensé par le réengagement de l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD TT et la création d'une nouvelle équipe, l'US VERN.

### 2.5- Championnat régional masculin

Les poules de régionales étaient complètes pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison écoulée. Je n'ai aucun commentaire sur le peu de rencontres qui ont pu se dérouler.

Pour la saison à venir, compte tenu du non réengagement de 10 équipes dans le championnat régional, et conformément aux décisions prises par la CSR lors de ses réunions des 5 avril et 7 juillet derniers, nous avons décidé de supprimer provisoirement une poule de R3 pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2021-2022. En effet, il ne nous a pas paru souhaitable de repêcher en R3 des équipes ayant terminé 4<sup>ème</sup> de PR lors de la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2019-2020, dernière phase complète ayant eu lieu. Dans une logique sportive, nous ne pouvions pas non plus accepter des demandes d'engagement en R3.

Deux nouveaux forfaits nous ont amené à modifier les poules. L'équipe de MONTFORT TT 2 s'est retiré de la poule de PN qui ne comptera donc que 7 équipes pour la 1<sup>ère</sup> phase. Le club de CESSON a retiré son équipe 6 de la poule de R3D. Pour éviter que la poule ne compte que 6 équipes, l'équipe de TOURCH ELLIANT TT 1 a été déplacée de la poule R3C à la poule R3D.

### 2.6- Critérium fédéral

Comme je vous l'ai dit en préambule, seul le 1er tour a pu avoir lieu normalement. La participation au critérium fédéral a légèrement baissé par rapport à la saison précédente ; mais, en féminine, on a touché le fond sur ce 1<sup>er</sup> tour. En effet, il y avait 4 joueuses en seniors, 7 en juniors, 6 en cadettes, 12 en minimes et, ce qui est le plus inquiétant, 2 en benjamines.

### **2.7- Championnat de France seniors**

Le championnat de France seniors 2021 n'a finalement pas pu se dérouler. Comme vous devez le savoir, il aura lieu les 17, 18 et 19 décembre 2021 à CESSON-SEVIGNE en Ille et Vilaine.

### **2.8- Championnat de France jeunes**

Les championnats de France jeunes 2020, qui n'avaient pas pu être organisés la saison dernière, ont finalement eu lieu au mois de juin 2021 avec seulement 16 joueuses et joueurs par tableau. La Bretagne a été représentée par Maëlys MESSE du TT FOUGERES-JAVENE-LECOUSSE en benjamines et en minimes et par Alexandre SOUCHON en benjamins.

On peut noter la place de ¼ de finaliste de Maëlys en benjamines.

### **3- REGLEMENTS**

Je vais à présent vous faire un point sur les différents changements de règlements intervenant cette saison.

Nous avons décidé de revenir à 6 poules de R3 dès la 2<sup>ème</sup> phase de la saison. Pour ce faire, il n'y aura pas de descente de R3 en PR à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase. Toutefois, afin d'éviter tout problème, cette décision, contraire à l'article II.601.3 des règlements sportifs fédéraux, doit être entérinée par l'assemblée générale de la ligue.

### **Vote adopté à l'unanimité moins 5 voix (PLERIN et GRACES CD22)**

De plus, les 3 premiers de PR de chaque comité monteront en R3 à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase. Pour les 3 comités ayant 2 poules de PR, les 2<sup>èmes</sup> de poules seront départagés au quotient.

Afin de laisser le temps aux joueurs de se faire vacciner, dans le championnat régional masculin par équipes, l'absence d'un joueur par équipe sera autorisée à l'occasion des 2 premières journées du 26 septembre et du 3 octobre.

Conformément à l'article II.610.1 des règlements sportifs fédéraux (article 12.9 du règlement régional du championnat par équipes), une équipe peut comporter 2 joueurs mutés, lors de la deuxième phase uniquement, à condition que les deux mutés l'aient été au plus tard le 15 septembre de la saison en cours. Il sera donc possible de faire jouer 2 mutés exceptionnels dans une équipe en 2<sup>ème</sup> phase ; mais, attention à la date de mutation.

A la suite du passage de SPID V1 à SPID V2, nous avons décidé de rendre obligatoire la saisie du détail des manches dans le championnat par équipes. Cela ne changera pas grand-chose pour la plupart des clubs qui gèrent leurs rencontres sur GIRPE.

Au niveau national, les classements minimums pour pouvoir jouer dans le championnat par équipes ont été abaissés pour le 4<sup>ème</sup> joueur et la 4<sup>ème</sup> joueuse. Cette mesure ne s'appliquera, à priori, que pour la saison 2021-2022 afin de tenir compte des problèmes qui pourraient se présenter à cause de la crise sanitaire. En N1 messieurs le classement minimum sera de 1800 points pour 3 joueurs et de 1600 points pour le 4<sup>ème</sup>. En N2 messieurs, il sera de 1600 points pour 3 joueurs et de 1400 points pour le 4<sup>ème</sup>. En N3 messieurs, il sera de 1400 points pour 3

joueurs et de 1200 points pour le 4<sup>ème</sup>. En N1 dames, il sera de 1100 points pour 3 joueuses et de 900 points pour la 4<sup>ème</sup>. Il n'y a pas de changement pour la N2 et la N3 dames.

Enfin, il est à noter, qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021, les raquettes ne devront plus forcément avoir une face noire et une face rouge. Il faudra toujours qu'il y ait une face noire ; mais l'autre face ne devra plus obligatoirement être rouge. Elle devra être de couleur claire et mate très distincte du noir et de la couleur des balles.

#### **4- SAISON 2021-2022**

Comme vous le savez, la reprise sera soumise à une contrainte mise en place par le gouvernement. La présentation d'un Pass sanitaire, que ce soit à l'entraînement ou en compétition, sera obligatoire, dès la 1<sup>ère</sup> personne, pour pénétrer dans les salles quelle que soit leur capacité d'accueil.

Je voudrais reprendre à mon compte les propos de la Fédération dans son dernier communiqué. A ce jour, l'utilisation du Pass sanitaire demeure le sésame le plus efficace pour maintenir nos associations et nos équipements sportifs ouverts. Il apparaît comme étant la solution la plus adaptée au maintien de l'activité, à la reprise des entraînements et compétitions, en toute sécurité.

Les 2 dernières saisons nous ont déjà coûté très chères en termes de perte de licenciés et d'équipes et il serait dommage que le Pass sanitaire nous porte le coup de grâce.

Le contrôle du Pass sanitaire est de la responsabilité du président du club qui doit désigner une personne habilitée à faire ce contrôle chaque fois que cela est nécessaire : entraînement, championnat par équipes, championnat par équipes jeunes, compétitions individuelles...

Le port du masque en dehors des phases de jeu n'est pas obligatoire mais conseillé. Toutefois, le préfet est habilité à prendre des dispositions renforcées, proportionnées à l'importance du risque de contamination en fonction des circonstances locales.

Lors d'une compétition, un joueur qui ne veut pas ou ne peut pas présenter un Pass sanitaire ne sera pas autorisé à accéder à la salle.

Les mineurs sont dispensés de la présentation d'un Pass sanitaire jusqu'au 30 septembre 2021. Un enfant qui aura 12 ans après le 30 septembre devra se mettre en conformité avec la réglementation. Toutefois, il aura 2 mois, à compter de sa date anniversaire, pour le faire. Cela lui permettra, le cas échéant, de se faire vacciner.

#### **5- CONCLUSION**

En conclusion, je voudrais dire un petit mot sur l'arbitrage de la saison à venir.

Nos arbitres, après pratiquement un an de chômage partiel, vont être à nouveau fortement sollicités si toutes les compétitions peuvent avoir lieu. Il faudra assurer l'arbitrage du championnat de Bretagne, de 2 tours de critérium fédéral de nationale 2, d'un tour de nationale 1 et, pour certains du championnat de France seniors.

Par ordre chronologique, le 2<sup>ème</sup> tour de nationale 1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD, le championnat de France seniors à CESSON-SEVIGNE, le 3<sup>ème</sup> tour de nationale 2 jeunes à THORIGNE-FOUILLARD le 4<sup>ème</sup> tour de N2 seniors dans le FINISTERE et le championnat de Bretagne dans le FINISTERE.

Je remercie donc à l'avance tous nos arbitres pour leur investissement à venir.

Je remercie également tous les membres de la CSR pour leur investissement, ainsi que les 2 secrétaires de la ligue, Isabelle et Nadine, pour le travail qu'elles fournissent au quotidien.

En espérant que, malgré ou grâce à toutes ces contraintes, nous ne perdions pas trop de licenciés et que les compétitions puissent aller à leur terme, je vous souhaite à tous une excellente saison 2021/2022.

**Le président de la CSR**  
**Michel KERISIT**

## B – COMPTE-RENDU DU CTF

### Le Ping à distance !

Le compte-rendu d'activité me conduit à partager les actions menées en situation de pandémie plutôt que de faire état de tout ce qui a été annulé.

En premier lieu, je me suis attaché à connaître la situation de chacun des entraîneurs bretons que j'ai contactés individuellement.

### Le point sur l'emploi en situation COVID

Sur 33 entraîneurs pro, j'ai eu la situation de 32 d'entre eux.

- CD22 – 5
- CD29 – 9
- CD35 – 10/11
- CD56 – 8

Mon appel portait sur :

- L'activité au club
- L'utilisation du chômage partiel et le maintien ou non du salaire
- Le lien avec les licenciés et l'anticipation de la reprise ?
- La détection de la carte pro
- L'état psychologique

La synthèse de ce sondage :

- L'activité au club :
  - *Complètement à l'arrêt à part quelques rares exceptions pour des publics marginaux*
  - *CST, handi, scolaires en extérieurs, séances individuelles à domicile*
- L'utilisation du chômage partiel et le maintien ou non du salaire
  - *Utilisation quasi systématique de la mesure gouvernementale de chômage partiel (84%) et maintien de salaire.*
  - *3 n'ont pas eu de maintien de salaire et 1 n'a pas utilisé le chômage partiel malgré la non-activité*
- Le lien avec les licenciés et l'anticipation de la reprise ?
  - *Perte de licenciés plutôt chez les adultes (perception de 15 à 25% - 1 ou 2 projettent 30%)*
  - *Cotisations non perçues et non réclamées*
  - *Lien conservé via les réseaux sociaux sur les publics jeunes*
  - *Démobilisation sur le second confinement*
  - *Craintes d'une reprise très difficile*
  - *Pas ou peu d'anticipation sur la reprise (position d'attente)*
- La détention de la carte pro
  - *2 entraîneurs ont une carte pro en cours. => tous corrigé*
  - *Rappel sur cette obligation.*

*Conformément à l'article L 212-8 du code du sport, le fait d'exercer les fonctions d'éducateur sportif sans posséder les qualifications requises à l'article L 212-1 est passible d'une peine de prison d'un an et d'une amende de 15000 euros.*

➤ *Rappel sur cette obligation.*

- L'état psychologique
  - Bon, notamment avec le maintien de salaire
  - Démobilisation et inquiétudes pour l'avenir

Réflexions sur le métier d'entraîneur de demain

Sur le plan pédagogique :

- Constat
  - Notre culture est basée sur les manques à combler, la correction des défauts...
  - L'œil de l'entraîneur est conditionné à voir les défauts, les problèmes, les freins (à l'entraînement et aussi en compétition) plutôt que ce qui va bien.
- Objectif : inclure l'idée d'une pédagogie positive
  - Identifier la performance et les conditions de la performance
    - *Ce que le joueur aime faire*
    - *Ce qu'il fait de bien*
    - *Ce qu'il aimerait faire mais qu'il n'arrive pas à faire*
    - *Ce qu'il aimerait ne plus faire mais qu'il continue à faire*
  - Nécessité de repositionner la posture de l'entraîneur dans l'entraînement et sa relation aux publics.
    - *Passer d'animer, proposer, faire tester, corriger à*
    - *Écouter, observer, questionner, faire confiance*

Cette approche a été abordée et expérimentée de nouveau lors d'une formation continue des entraîneurs qui s'est tenue les 20 et 21 août 2021 à Mûr de Bretagne.

Sur le plan stratégique :

Cette orientation « positive » pourrait faire écho à nos fonctionnements de clubs. En effet, les projets de club, encore trop peu nombreux, visent davantage à combler des manques qu'à renforcer les points forts.

Force est de constater sur ce point que les divers appels à projet et ciblage de subventions favorisent cette tendance.

Nos prochains regroupements s'attacheront à imaginer ce que pourrait être le club de demain en alliant cette approche positive à un modèle économique viable.

Alors qu'il apparaît plus sécurisant de poursuivre ce qui est connu et pratiqué, sans doute devons-nous nous autoriser à expérimenter des fonctionnements innovants.

## **Un nouveau format pour la formation AF**

Le contexte des deux dernières saisons nous a conduit à repenser nos formats de formations d'entraîneurs. Constat partagé par toutes les régions de France.

Nous avons donc constitué un groupe de travail au sujet de l'AF FOAD :

- Olivier G, Christophe L et moi-même pour la Bretagne
- La Ligue du CVL et des PDL
- Les DEJEPS en formation
- 2 stagiaires STAPS

Une plateforme de formation a vu le jour et permet aux nouvelles promotions de travailler les connaissances à distance (env. 14h jours en autonomie) avant d'être en présentiel pour expérimenter raquette en main (14h).

<https://claco-perftt.univ-lyon1.fr/workspaces/4747/open/tool/home#/tab/-1>

Kenny RENAUX

### **13. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES**

M. Simon UZEMAT, Conseil Régional, salue le travail de tous les bénévoles et confirme l'appui du Conseil Régional auprès des bénévoles en ces temps particulièrement difficiles pour la vie associative

M. Loïc LE TRIONNAIRE, Maire de PLESCOP, conclut cette Assemblée Générale en saluant le sérieux des travaux et en confirmant l'accompagnement de la municipalité auprès du projet du club dans une commune particulièrement active en ce qui concerne la vie sportive et associative

### **14. REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES**

#### **MERITE REGIONAL**

##### **MEDAILLE D'OR :**

<b>29</b>	CAROFF Georges LE ROUX Annick	CTT TAULE TT LOPERHET
<b>35</b>	HAVEZ Philippe LABRUE Jacques	AUORE DE VITRE THORIGNE-FOUILLARD TT
<b>56</b>	BOUTAUD Jean-Pierre REUX Michel	PRESQU'ILE QUIBERON PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC

##### **MEDAILLE D'ARGENT :**

<b>29</b>	CANEVET Tony DELACROIX Sylvie LE GOFF Patrick	LES PONGISTES BIGOUDENS GDR GUIPAVAS BANNALEC TT
<b>35</b>	GERARD Elisabeth GUENET Alain LAURENT Jean-Charles	AUORE DE VITRE JA MORDELLES RENNES TOUR D'Auvergne

56 LE MERDY Jean-Luc  
PASCO Patrick  
POTDEVIN Jean-Luc  
SOUBEN François

TT GUEMENE SUR SCORFF  
PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC  
GV HENNEBONT  
PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC

MEDAILLE DE BRONZE :

29 FLOCHLAY Joël  
GARDACH-VALERI Cécile  
LAVIEC Patrice  
QUIVIGER Catherine

TT JA CHATEAULIN  
PPC KERHUON  
AS LOCQUENOLESIENNE TT  
TT GOUESNOU

35 BONNAUD Séverine  
BOUTOUX David  
GUIHEUX Philippe  
RIOCHE Yann  
TRUBERT Eric

ILLE ET RANCE TT  
CJF / UP ST MALO  
RENNES TOUR D'Auvergne  
OC MONTAUBAN  
AS GEVEZE

56 BEAUCREUX Joël  
LE MERDY Marc  
LIMA Pedro  
LORIC François

PLOEMEUR 56 TT  
CLEGUER TT  
PONT-SCORFF GESTEL TT  
RAQUETTE GUEGONNAISE

**15. CLÔTURE**

Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale à 11H45.

*Le Secrétaire Général*

*Le Président*



**Jacques SORIEUX**



**Renan THEPAUT**